

Thomas Formery

Une carrière au service de la forêt privée

Christel Leca - CRPF RA © CNPF



Il consacre les derniers mois de sa carrière à passer le flambeau à Claire Hubert, qui lui succède à la direction du Centre national de la propriété forestière, poste qu'il occupait depuis 2003. Il prend sa retraite début 2017 après quarante années passées au service de la forêt privée : aux CRPF Lorraine-Alsace, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Normandie, puis à l'Institut pour le développement forestier, dont il a piloté la fusion avec le Centre national professionnel de la propriété forestière, installé par ses soins en 2003, à partir de l'association nationale des CRPF. Il a préparé la réforme territoriale des CRPF, après avoir été l'artisan de leur regroupement, en 2010, en un seul établissement public, le CNPF, 18 antennes régionales et un service R&D, l'IDF.

Thomas Formery va « enfin » retourner à sa première passion : la sylviculture et le terrain. Propriétaire depuis deux ans d'une « petite forêt » de 20 hectares sur les bords du Cher, de chênes et feuillus en mélange, il a commencé à s'en occuper. « Il y a du travail : je vais avoir le temps d'accélérer les travaux, maintenant ». Car c'est le végétal qui intéressait surtout cet ingénieur agronome pendant ses études. Le végétal et son fonctionnement si particulier, « surprenant », dit-il, qui aura peut-être été une source d'inspiration pour réaliser les nombreuses fusions et créations d'établissements publics qu'il a dirigées ?

Le futur jeune retraité porte un regard inquiet, jamais dénué d'humour, sur le secteur où il a effectué toute sa carrière, constatant qu'il bénéficie, insiste-t-il, d'un Ministre « qui mouille sa chemise et a - enfin ! - accolé la forêt à l'agriculture dans le nom de son ministère ». Il était temps, car c'est un secteur qui peut apporter une grande richesse au pays, « pour peu qu'on s'y intéresse un peu - et on ne s'y intéresse pas assez, c'est dommage car la forêt bénéficie d'une grande attention sociétale. Et pourtant, faute des budgets suffisants le CNPF a perdu 50 postes depuis cinq ans et je suis en train de m'arracher les cheveux sur le budget 2017 : ça ne passe pas ».

Reconnaissant que les bénéfices générés par la forêt ne sont « pas formidables », Thomas Formery regarde le fascicule réalisé par le CNPF, « Les chiffres clés de la forêt privée 2015 », où les cours des bois « dégringolent » depuis trente ans, tandis que les coûts de la main d'œuvre augmentent. « Cet effet ciseau ne nous aide pas à négocier des budgets avec nos financeurs », admet-il avec le sourire. Mais il garde espoir,

car le monde forestier est présent dans les préoccupations sociétales, même si les indicateurs économiques ne sont pas au rendez-vous. « Faire parler de la forêt, comme le Ministre le fait, où, à un autre niveau, créer des appellations, comme en Chartreuse, c'est important. C'est défendre la forêt, au moins en communiquant. Il faut que le bois français soit utilisé au maximum en France ». Même s'il ne voit pas comment, du point de vue des propriétaires, améliorer aujourd'hui les prix offerts par l'industrie aux bois de nos régions.

« On espère beaucoup de la valorisation des aménités et des services et de leur rémunération : la forêt protège les captages d'eau, les Moises sont exemplaires à ce titre, mais nous n'avons pas encore réussi à essayer sur ce sujet. Par contre, le rôle clé de la forêt pour stocker le carbone est en passe d'être reconnu. Il faut dire que cela répond à une préoccupation majeure de notre société : les changements climatiques. »

Installé depuis dix-sept ans en région parisienne, Thomas Formery a gardé des attaches avec notre région, l'origine de sa famille étant le Beaujolais. Il possède un chalet en Haute-Savoie où il se retrouve souvent en famille. Et c'est en Auvergne-Rhône-Alpes que se mènent les actions qu'il cite en exemple : Syndicat des eaux des Moises, Sylv'actes, AOC Chartreuse, contractualisation avec La Poste pour la gestion forestière dans le Massif central...

De l'avis de l'équipe du CRPF Rhône-Alpes, Thomas Formery aura été un grand directeur de la forêt privée. Le CNPF et les propriétaires forestiers ont bénéficié de son incroyable force de travail et de son engagement sans faille.

Christel Leca

LE FORESTIER PRIVÉ n° 67 • Janvier 2017

16

Journal réalisé par

Avec le concours financier de

Imprimé sur du papier

